



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

DU 29 mai 2015

Ordre du jour :

- 1) Concours de Cluses du 04 et 05 juillet 2015 : Organisation, demande de matériel, invitation, ordinateur.
- 2) Forum des associations : Démonstration ?
- 3) Chagny le 26/07/15 : Revu avec les conducteurs ?
- 4) Questions diverses.

Naissance : La petite Aïna, fille de Gisèle est née le 06/03/15.

Intervention de Nathalie au sein du club (B.E. de Tir à l'Arc).

Présence :

Sont présents : Le président, Le secrétaire, La vice-secrétaire, le trésorier, La vice-trésorière, Laurent, responsable du matériel, et Jean-Claude, membre d'honneur.

Excusé : La vice-présidente.

Ouverture : La séance est ouverte à 19h40.

I) CONCOURS DE CLUSES DU 05/07/2015

Jean-Jacques a apporté l'ordinateur à Grégory pour qu'il le nettoie et puisse le mettre en configuration pour le club. Rappelons que cet ordinateur est donné par le patron de Jean-Jacques. Il faudra que Grégory récupère aussi l'imprimante pour la paramétrer sur cet ordinateur.

La demande de matériel et de buvette est faite ce jour du 29/05/2015.

Sur l'invitation il faut ajouter que seront disponibles à la buvette, des salades. Tomates, taboulé, carottes râpées. Il faut ensuite la diffuser.

L'installation du terrain se fera le samedi après midi (rendez vous à 13h30). Les achats pour la buvette se feront le samedi matin par Jean-Jacques aidé de Jo et si besoin, Hervé. L'ensemble des membres du bureau seront présents pour aider à l'installation. Grégory doit faire un mail à quelques personnes du club pour connaître leur disponibilité. Une information concernant le concours sera faite le jeudi auprès des parents des jeunes archers, en leur demandant de concevoir des gâteaux et si possible de venir faire un tour le dimanche pour présenter à ces enfants les conditions réelles d'un concours de championnat départemental. Pascale doit préparer des tickets de boisson chaude gratuite distribués au greffe sur les quels sera noté le numéro de cible de l'archer et préparer les courriers d'invitation aux personnalités : au Conseillé Départemental et Maire, à l'adjoint aux sports, au conseillé délégué au monde du sport, et au président de l'OMSL.

Les feuilles de marques seront apposées sur de nouvelles plaquettes, achetées 160€. Grégory relance Christian pour le détecteur de métaux, Laurent doit mettre l'ancien au terrain pour que l'on puisse essayer de retrouver les flèches perdues.

II) FORUM DES ASSOCIATIONS

En ce qui concerne une démonstration demandée par la mairie, au forum, les membres du bureau ne s'y opposent pas « à condition » que les règles de sécurité puissent être appliquées complètement. Il y a toujours une possibilité de rétractation après la première réunion avec la mairie. Cela dépendra aussi du nombre de bénévoles disponibles pour assurer le bon déroulement de l'activité.

Le fichier informatique pour les inscriptions est remanié pour tenir sur une seule page. Les enfants faisant partis du club à ce jour seront prioritaires pour une réinscription. Viendront ensuite ceux qui ont participé à l'école découverte. Ensuite les nouveaux mais dans un quota de 22 personnes par entraînement.

Le club participera aussi de nouveau à l'école découverte. Les entraîneurs doivent discuter des dates par rapport aux vacances scolaires.

III) SORTIE CLUB A CHAGNY

Morgan et Angélique seront certainement parmi nous dans le bus. Certaines personnes sont chargées, lors de leurs prochains « repas », de convaincre André Saint-Martin de venir avec nous. Avec au programme, visite de cave et bon repas, cela ne devrait pas être trop dur ... mais bon !

Les minibus sont tout de même toujours réservés au cas où !

IV) QUESTIONS DIVERSES :

Naissance Aïna :

Gisèle a répondu à notre mail et nous rappelle que c'est sa fille, Aïna qui est née le 06/03/2015 et qu'elle nous a présenté le 23/03. Jean-Jacques est allé acheter une petite robe pour une valeur de 50€, qu'il nous a présentée. Il prendra contact avec Gisèle pour lui offrir le cadeau. Etant aussi donné que Gisèle a payé sa cotisation et sa licence complète pour cette saison mais qu'elle n'a pas pu venir, il est convenu qu'elle ne paiera pas sa cotisation la saison prochaine.

Nathalie :

Elle interviendra à partir de début octobre avec les débutants du mardi soir. Toutefois, nous demanderons aux compétiteurs de ne pas y aller sur les premières séances pour qu'elle puisse apprendre à connaître « les nouveaux ». D'un autre côté, nous leur expliquerons clairement que par la suite, les compétiteurs participeront aussi. En ce qui concerne les entraînements du vendredi, ils seront décalés au lundi. Cela laissera le temps de travailler les éléments qu'elle demandera et de ne pas changer des choses la veille d'un concours.

POINTS SUPPLEMENTAIRES

Note de frais :

Grégory doit préparer une note de frais pour les repas des équipes de DRE. En effet, il faut être très clair et même transparent dans les dépenses du club, hors les tickets d'achat n'ont pas été conservés. Cette note fera état d'une dépense forfaitaire de 5€ par personnes ces repas. Elle doit être faite pour le 15/06/15 et Jo la signera pour se faire rembourser par le club.

Le 19/09/2015 :

Le mois de septembre sera chargé en événements pour l'ACC. Le 05 et 06, les filles seront en championnat de France par équipe. Le 12, ce sera le forum des associations (voir le point n° 2).

Le 19, Pascale organisera un barbecue dans son chalet à Crest Voland et elle fera les invitations aux personnes concernées par mail.

La prochaine réunion aura lieu le 27 juin 2015 au terrain avec un barbecue de fin de saison. Chacun amènera salé ou sucré ou boissons et le club prend en charge la viande.

Clôture de la séance à 21h00.

Le Secrétaire : G. Turbelin

